



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 19 DECEMBRE 2014

Avantage à l'Azerbaïdjan pour des chais Monnet grand luxe

■ Hier soir au conseil municipal de Cognac, les élus ont adoubi le projet à 60M€ porté par des Azerbaïdjanais préféré au concurrent suisse

■ Un grand complexe hôtelier luxueux se dessine aux chais Monnet.



Trésor des chais Monnet, le chai cathédrale et sa structure remarquable seront préservés quel que soit le projet vainqueur.

Photos Majid Bouzzit.

Gilles BILLEY
g.billey@charentelibre.fr

Vingt-et-un élus sur les 22 de la majorité convaincus par le projet azerbaïdjanais. Comme si la messe était déjà dite pour le chai cathédrale. Hier soir, le conseil municipal de Cognac s'est emballé pour le complexe hôtelier à 60 millions d'euros porté par Javad Marandi, un homme d'affaires anglais d'origine azérie, soutenu par la holding Pasha Group et le groupe hôtelier Absheron. Sans balayer définitivement son concurrent Jean-François Broggio, à la tête du cabinet conseil en économie environnemental Terraquanta, porteur d'un programme financé par des businessmen suisses et américains. Une chose est sûre, c'est le grand luxe qui s'annonce aux chais Monnet, ce site historique ancré sur deux hectares en centre-ville, avenue Paul-Firino-Martell (lire encadré). Propriété de la Ville, vendu 2 millions d'euros, il a déjà nourri des programmes ambitieux dont le dernier en date a capoté dans la confusion (1).

Hier, les deux nouveaux investisseurs en compétition avaient quarante-cinq minutes pour convaincre (voir ci-dessous) avant de lais-

ser place au débat. A cette occasion, c'est le groupe d'opposition de droite mené par Noël Belliot qui a ouvert le feu, très circonspect sur «la pertinence et la viabilité des deux projets».

Noël Belliot: «Nous n'y croyons pas»

«Nous n'y croyons pas, a expliqué ce dernier. Le premier n'apporte pas de garanties suffisantes, le second nous a plus convaincus mais

son financement reste flou». Et d'ajouter: «Au-delà, existe-t-il une clientèle pour ce type de prestations quand la plupart des touristes qui viennent en ville sont en bermuda et en espadrilles?» Réponse de Claude Guindet, l'adjoint en charge du patrimoine. «Si le projet c'est ça, il n'y a qu'à ouvrir un deuxième camping.» Et Marianne Reynaud, l'adjointe aux affaires sociales, d'enchaîner: «Il est quand même étonnant qu'on ne puisse pas avoir confiance au

potentiel de notre ville dont nous sommes les élus.» De leur côté, les deux élus du Front national ont montré plus d'intérêt pour le projet azéri non sans «regretter que les fonds soient étrangers et non français», déplore Isabelle Lassalle qui a eu le mot de la fin. «Paradoxal tout ça pour la super ville de luxe à l'heure où Croûin passe en quartier prioritaire.»

(1) Porté par le groupe Cela et l'aménageur Hellios, ce projet de 35M€, lancé en 2010, avait été retoqué



Jean-François Broggio (à droite), du cabinet Terraquanta, n'a pas convaincu.



Les porteurs du projet azerbaïdjanais sont, eux, repartis avec le sourire.

Un site historique à l'abri du temps

Complexe industriel révolutionnaire dans sa construction et sa conception, le site des chais Monnet n'a quasiment pas bougé depuis son ouverture en 1845. Bâti en 1839 par Antoine de Salignac pour abriter une coopérative de propriétaires viticoles, un type de société avant-gardiste, les chais sont rachetés en 1898 par la famille de Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de l'Europe, pour y développer son affaire de négoce. Ils sont restés en fonction jusqu'en 2004 avant que la société Hennessy, devenue propriétaire, ne le cède à la ville en 2006. Composé de plusieurs bâtiments, le site abrite de véritables trésors. À commencer par son chai cathédrale, structure remarquable par ses dimensions et son architecture. Quinze foudres sur les quarante d'origine, de 260 hectolitres, ont résisté au temps. Des ouvrages rares comme le sont les charpentes impressionnantes des deux chais de vieillissement, deux espaces de 1.400 m² conçus sous la forme de grandes halles.

deux ans plus tard, après de nombreux retournements. Le maire avait estimé que le groupe n'avait pas été en mesure, comme le préconisaient les accords entre les deux parties, de prouver qu'il était capable, à la date butoir du 30 septembre 2012, d'obtenir un prêt et de disposer des capitaux nécessaires.

Le projet suisse

Un complexe hôtelier écologique assorti d'une pépinière d'entreprises

Jean-Charles de Castelbajac, Christian Lacroix, Olivier Lapidus. Jean-François Broggio a égrené les noms de grands couturiers susceptibles de décorer les futurs chais Monnet. Une enveloppe de 7 millions d'euros sera exclusivement réservée à cette partie décoration. Il a présenté un concept «écologique», «autour du luxe sans pour autant être élitiste». L'hôtel de 62 chambres - à 150 euros la nuit en moyenne - sera assorti d'un restaurant et de «corners» dans le chai cathédrale, jugés plus «raisonnables» que des boutiques indépendantes. Les investisseurs suisses imaginent aussi la création d'une pépinière d'entreprises et d'un spa ludotherme de 500 mètres carrés,

«des contacts ont déjà été pris avec Nuxe» assurent-ils. «Dans notre esprit, une route disparaît pour créer une vaste esplanade. Il y aura un travail à faire avec la mairie de ce côté pour se réapproprier les bords de la Charente, c'est essentiel de se rapprocher du fleuve», a-t-il insisté. Quant au parking, il souhaite que «ce soit un projet mutuel privé/public». En tout le projet plafonnerait à 30 millions d'euros, grâce à aux apports d'investisseurs privés américains et suisses. Ils estiment atteindre rapidement les 8% de rentabilité. 140 emplois seraient créés. «L'idée c'est que les gens qui viennent à Cognac consomment à Cognac» a réaffirmé Jean-François Broggio à plusieurs reprises.

Le projet azerbaïdjanais

Un hôtel de 96 chambres et 8 suites pour 350 euros la nuitée moyenne

3.000 mètres carrés de boutiques de luxe. Un hôtel cinq étoiles de 96 chambres et 8 suites pour une nuitée moyenne à 350 euros. Un spa/piscine ouvert à l'extérieur, un restaurant gastronomique deux étoiles, quatorze appartements avec, des salles de réunions destinés à la location touristique. Le tout pour plus de 60 millions d'euros. Le pharamineux projet azerbaïdjanais fait tourner les têtes. Les représentants de Javad Marandi, un Londonien d'origine azérie, ont assuré avoir déjà pris de nombreux contacts. «Nous visons des étoiles pour le restaurant. Nous avons déjà fait des recherches auprès des chefs étoilés français». Idem pour les boutiques avec

des liens tissés avec le géant LVMH, les investisseurs travaillent déjà à la réhabilitation de la Samaritaine à Paris en lien avec le groupe de Bernard Arnault. «Nous sommes sur un site historique, il a un intérêt important. C'est par l'histoire de ce site que l'hôtel existera. Nous conserverons un certain nombre de bâtiments». Ils prévoient de dédier un espace «d'échanges culturels» à Jean Monnet. 200 emplois seraient créés à terme sur ce vaste complexe. L'orangerie, située dans le jardin public, sera aussi renouvelée pour en faire un espace d'échange entre la France et l'Azerbaïdjan. «On n'investit pas 60 millions d'euros pour perdre de l'argent», ont-ils conclu.

Au conseil général, le budget a déjà des airs de campagne

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Un budget de 528 millions d'euros. Dont un peu plus de 400 millions d'euros de fonctionnement - la moitié dédiée au social - et 60 millions d'investissements. Hier, les élus du conseil général ont débuté le long examen du budget 2015 du département. Un budget qui sera adopté à la mi-journée, malgré, ce n'est pas un secret, le vote contre des 12 conseillers généraux d'opposition. Ce budget, c'est le dernier de cette assemblée dans cette configuration. Fin mars, sortira des urnes un nouveau conseil général, totalement paritaire, fortement renouvelé. Dans son discours d'ouverture, Michel Boutant a assuré qu'il n'avait pas à «rougir de [ses] choix». Il est revenu sur les coupes budgétaires, les millions de l'Etat qui s'envolent, ceux du RSA qui explosent. «Notre préoccupation, ce doit être le jeune diplômé qui ne trouve pas d'emploi, le quinquagénaire qui ne cesse d'envoyer son CV et que l'on juge trop vieux, les enfants qui s'occupent de leurs aînés, l'artisan qui se sent exclut de l'avènement du numérique.» Emploi, économie, infrastructure, social, haut débit, ce sont les priorités

de la majorité, dans un budget que son président juge «responsable et ambitieux».

Ce n'est évidemment pas l'avis de l'opposition qui, elle, n'y voit que «renoncement» et «saupoudrage». La dotation de l'Etat s'est allégée de 5 millions, le RSA va coûter 4 millions d'euros de plus, le transport scolaire prend 400.000 euros en raison de la matinée supplémentaire des nouveaux rythmes scolaires. «Et avec les hausses de charges, les frais de personnels ont augmenté de 10 millions en cinq ans», dénoncent François Bonneau et Jérôme Sourisseau, taclant tout autant le gouvernement que la majorité départementale.

Sujets de divergences

Au cours d'une longue journée, les élus n'ont pas manqué de sujets de divergences. Chassenon, encore et toujours. Estimant qu'avec 20 euros d'investissement par an et par habitant, la Charente délaissait ses collègues, François Bonneau a de suite proposé sa formule: «Abandonner Chassenon. Ça permet de s'occuper et des collègues et des personnes âgées.» Les 400.000 euros de coût de fonctionnement annuel de Chassenon passent mal dans l'opposition.

«Sauvegarde du patrimoine légué par l'histoire», a argumenté Michel Boutant, épaulé par son mousquetaire Bernard Charbonneau qui a multiplié les piques contre François Bonneau. «Et les Bouchauds, sur ton canton, ils ont coûté combien.» Réponse, 100.000 euros pour le Département, et un débroussaillage annuel, le centre d'interprétation étant à la charge de la communauté de communes du Rouillacais. On est donc loin, très loin, des montants de Chassenon. Le haut débit a, une fois de plus, comme depuis six ans, signifié une ligne de fracture entre les deux camps. Plan très haut débit «ambitieux» pour les uns, «en retard» pour les autres.

Au cours des débats, François Lucas, conseiller général de Blanzac, a regretté l'absence de gare bis à Asnières-sur-Nouère, sur le tracé de la LGV. Un manque qui, à ses yeux, va laisser la Charente sur le quai de la LGV. Quand, au contraire, Michel Boutant a bien regardé sa carte et est convaincu qu'Angoulême sera le carrefour ferroviaire du Sud-Ouest, grâce à l'électrification de la ligne Angoulême-Royan, l'amélioration de la desserte de Limoges, la proximité des voyageurs de Dordogne.

■ SANTÉ

Les médecins en grève pendant les fêtes

On s'y attendait, la menace de la grève s'est précisée hier, via un communiqué. Reprenant à son compte les conclusions de la Confédération des syndicats médicaux (CSMF) lors de son assemblée générale du 13 décembre, la CSM16 appelle l'ensemble des libéraux de Charente à se joindre au mouvement national de fermeture des cabinets médicaux prévu du 24 au 31 décembre.

La CSMF attend de la ministre de la Santé, qu'elle réponde à trois gran-

des revendications. Ils exigent la réécriture du projet de loi de santé, la suppression du tiers payant généralisé obligatoire et l'ouverture d'une négociation tarifaire urgente.

Dénonçant la mise en place «d'un système de soins à la soviétique», la CSMF va présenter prochainement ses propositions à Marisol Touraine. Le syndicat a annoncé que si le gouvernement n'apporte pas les réponses attendues, il n'hésitera pas à «poursuivre et durcir» ses actions au-delà du 31 décembre.

Un sursis pour la vaccination internationale

«Nous continuerons la vaccination internationale tant que ce service n'aura pas été remis en place dans le département.» Alors qu'une rencontre est prévue entre le conseil général et l'hôpital de Girac le 30 décembre prochain, Michel Boutant a annoncé que le centre de vaccination internationale du département, qui devait être supprimé au 1^{er} janvier, obtiendra un sursis. Le temps pour Girac d'obtenir un agrément de l'ARS (Agence régionale de santé) et de former son personnel.

Ecole sans notes: vous êtes globalement contre

Le système scolaire français pourrait abolir la notation. CL y consacrait un dossier mercredi et a lancé un sondage: pour ou contre une école sans note? Vous êtes plutôt sceptiques.

Ppvg a choisi l'ironie: «Pauvres petits. Des fois qu'ils seraient confrontés à la réalité de la société, qui est un pays de bisounours où personne n'est confronté à une notation. Il paraît même qu'à partir de 2015, on ne donnera plus de score aux matches de foot et que la coupe Davis se fera uniquement avec des codes couleur.»

Abel avance une solution: «Il serait bon d'uniformiser le barème de notation et surtout de mettre des questions claires et nettes parce que rien qu'au bac, la même copie notée 7 par un prof, 13 par un autre, et 10 par un au-

Etes-vous favorable à un système scolaire français sans notes?



tre encore, ça change tout.» **Marcangoulême** utilise l'histoire comme étalon: «Il y a quelques décennies de cela (1969), un ministre de l'Education nationale a voulu lui aussi aller de sa réforme. Edgar Faure a décidé de supprimer les notes et de les remplacer par des lettres ABCDE. A c'était très bien, E c'était très mal et pour le reste, on attri-

buait les lettres restantes. Sauf que voilà, ceux qui avaient eu un B étaient-ils plus proches du C ou du A? Alors, pour couper court à toutes les interprétations, les crânes d'œuf de l'Education nationale décidèrent d'ajouter des pondérations avec des + ou des -. Le B- devint donc un peu plus élevé que le C+, tout en étant quand même moins bien que le B

tout seul. L'usine à gaz ne fonctionna que deux ans et en 1971, les bonnes vieilles notes refirent surface. Aujourd'hui, on parle en couleur et on va décliner toutes les nuances de pastel. Les gosses ne sauront pas mieux compter mais on leur mettra une plume de couleur pour mieux les reconnaître. Vraiment, c'est de la réforme indispensable.»

Dubito Presto va même plus loin. «L'absence de notes c'est faire croire à l'élève qu'il peut se contenter de ses dispositions naturelles dans certains domaines et se disperser d'efforts pour progresser dans tous les autres domaines. C'est l'assurance pour les enseignants d'être confrontés à des jeunes de plus en plus difficiles et arrogants, puisque tout ce qui vise à dompter leur ego aura disparu de la boîte à outils pédagogiques.»

■ PATRIMOINE

Cognac: le pont de Châtenay sera démoli en 2017



Le pont de Châtenay est en mauvais état depuis longtemps. Photo archives Chris Barraud

«**G**âce à la vigilance de nos services, on a réussi à prolonger sa durée de vie. Mais là, il faut envisager une reconstruction». Abel Migné, vice-président du Département en charge des infrastructures routières, l'a annoncé hier en séance plénière: le conseil général prévoit la «démolition et la reconstruction» du pont de Châtenay, à Cognac. Long de 63 mètres, cet ouvrage traverse la Charente en contrebas du lycée Jean-Monnet, sur la route de Boutiers et

Nercillac. Voilà qui augure d'un sacré chantier et d'une belle pagaille lors des travaux. Les Cognaçais, nombreux sur cet axe le matin, vont devoir prendre de nouvelles habitudes. Les travaux de démolition et de reconstruction sont prévus pour la période «2017-2018», selon la délibération adoptée hier. 50.000 euros sont budgétés cette année pour les études préalables. Une autorisation de programme de 150.000 euros est aussi provisionnée dès cette année.



Jean-Monnet en mode flashmob

Les élèves de terminale du lycée cognaçais Jean-Monnet ont délaissé les équations et les dissertations pour se déhancher sur Rihanna, - M -, Imagine Dragons et Icona Pop hier en début d'après-midi. Les 80 apprentis danseurs ont répété la chorégraphie de leur flashmob dans le plus grand secret durant plusieurs semaines. Ils ont été épaulés par Stéphanie Belloteau, leur prof d'anglais. « On avait déjà organisé un flashmob il y a deux ans, des élèves sont venus me trouver pour remettre ça ». Les applaudissements nourris de leurs camarades leur ont donné raison (Photo J. K.).

Le pont de Chatenay démoli puis reconstruit

Hier, le Conseil général a annoncé la démolition puis la reconstruction du pont de Chatenay, à Cognac. « Cet ouvrage qui a fait l'objet en 1999 d'un renforcement provisoire grâce à un combiné d'étais métalliques et de tirants, souffre de gros désordres irréparables. Les travaux de reconstruction seraient programmés en 2017 et 2018 », fait savoir le département. Le Conseil général a voté une enveloppe de 150 000 € pour financer les études sur la reconstruction du pont, dont 50 000 € mobilisables dès 2015.

Les médecins libéraux tirent le rideau durant les fêtes

Du 23 au 31 décembre, la grande majorité des médecins libéraux du territoire seront en grève. Ils dénoncent le futur projet de loi de santé.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Les patients vont devoir être plus que patients à l'avenir avec ce que nous prépare le nouveau projet de loi de santé du gouvernement. Patients, les Cognacais vont devoir déjà l'être pendant ces fêtes où il conviendra plus que jamais d'éviter les excès. Du 23 au 31 décembre, il va être difficile de trouver un médecin du secteur libéral en cas de problèmes dans la région de Cognac.

La grande majorité d'entre eux, spécialistes et généralistes, vont fermer leur cabinet pour une semaine de grève. «22 sur les 27 à Cognac et une quarantaine sur les 47 de la région», annonce le docteur Alain Thiburce, vice-président de l'Association des médecins de la région de Cognac (AMRC). Une forte mobilisation pour une grève d'ampleur, «qui s'inscrit dans le cadre d'un mouvement national et qui est soutenue par tous les syndicats de spécialités et d'autres organisations», précise le D^r Pierre-Philippe Brunet, président de la section charentaise de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), le premier syndicat médical de France.

«Pas là pour faire de la comptabilité»

Si la fièvre monte ainsi chez les praticiens libéraux, «c'est que cette loi vise au démembrement de notre profession, estime le D^r Jean-Marie Lavigne, le président de l'AMRC.

Non seulement on ne nous a pas consultés, mais on nous impose cette loi, ce n'est pas sérieux. Ça l'est moins encore quand de nombreuses de ses dispositions vont nuire aux patients au final». Parmi elles, trois font particuliè-



Les docteurs Jean-Marie Lavigne, Alain Thiburce et Pierre-Philippe Brunet (de gauche à droite).

Photo G. B

rement grimper leur tension: l'instauration du tiers payant généralisé et obligatoire; la «déconstruction» des fonctions médicales au profit d'autres professions de santé, et «le démantèlement» de la convention médicale au profit des agences régionales de santé (ARS).

«Pour le tiers payant, cela va générer des contraintes administratives supplémentaires que la plupart d'entre nous ne pourront pas assumer, considère Alain Thiburce. Si pour le patient c'est bien qu'il n'ait plus à payer - et nous ne sommes pas contre -, pour nous cela va compliquer le paiement de nos actes. Entre les erreurs de la Sécu et devoir récupérer nous-mêmes la part mutuelle, on craint le pire. Nous avons une mission de soins, nous ne sommes pas là pour faire de la comptabilité».

Concernant le transfert de tâches à d'autres professions, la pilule est encore plus difficile à avaler.

«Demain, une infirmière va devenir clinicienne, établir des diagnostics, prescrire, modifier des posologies. Une sage-femme va

”

Nous sommes prêts à ne rien lâcher et à descendre dans la rue si nous ne sommes pas entendus.

pouvoir participer à une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse, un pharmacien faire des vaccins sans prescriptions. On détourne là l'exercice médical qui doit rester aux médecins, pour le brader», déplore le D^r Brunet. Quant au pouvoir renforcé qui se dessine pour les ARS, «nous n'avons pas vocation à marcher comme des petits soldats», avertit Alain Thiburce, prêt comme ses confrères «à ne rien lâcher et à descendre dans la rue si nous ne sommes pas entendus.»

■ CHÂTEAUBERNARD

Les tarifs de l'eau en hausse

Réunis mercredi, les membres du syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement de l'agglomération de Cognac (Sieaac) ont statué sur les propositions de tarifs pour 2015.

La facture d'un abonné subira l'an prochain une hausse de 0,44%, faisant passer le forfait de consommation de 120m³ de 472,86€ en 2014 à 489,11€ en 2015. Les redevances au profit du Sieaac seront de 0,2270€ pour l'eau potable contre 0,1470 en 2014 (plus 54%) et de 0,7359 pour l'assainissement (inchangé). Soit un prix du m³ de 4,076€ en 2015 (3,941 en 2014).

■ **Convention pour le transport et l'épuration des eaux usées à Boutiers.** Elle prendra effet au 1^{er} janvier pour le traitement des eaux usées de Boutiers. Précédemment, un débitmètre défectueux posé par la commune avait donné de fausses indications des volumes des effluents rejetés. Un nouvel appareil plus fiable va être installé par le Sieaac au niveau du camping de Cognac. En cas de panne, le volume pris en considération sera celui de l'année précédente.

■ **Interconnexions.** Christian Decoodt, maire de Merpins, a rendu compte de la réunion du 3 décembre entre le syndicat Merpins-So Loire, le syndicat des eaux de Salles-d'Angles, Veolia et Charente-Eaux. L'ordre du jour était les interconnexions entre syndicats des réseaux d'eau potable en cas de problème d'approvisionnement. Comme actuellement, l'interconnexion avec le Sieaac pour Boutiers dont la ressource en eau potable est surdosée en nitrates.

■ **Canalisations du quartier de l'Échassier.** Des problèmes de pression insuffisante avaient été évoqués dans ces canalisations en conseil municipal de Châteaubernard, ce qui a été confirmé par une étude du délégataire. «Est-ce qu'on investit 100.000€ dans un surpresseur pour le confort de 400 personnes et l'utilité reconnue pour 50 d'entre elles?», demande Dominique Petit, présidente du Sieaac. Christian Decoodt propose d'augmenter la quantité d'eau dans le château d'eau. Le problème risque de ressurgir avec la fourniture en eau du futur centre nautique des Vauzelles.



Type normalisé de débitmètre agréé par Veolia.

Photo CL

Les vaccinations internationales maintenues

Le Conseil général avait annoncé la fermeture de son service de vaccinations internationales, connu des grands voyageurs, au 1^{er} janvier 2015. Finalement, ce service sera maintenu, le temps que le centre hospitalier d'Angoulême obtienne l'agrément et que ses personnels soient formés pour prendre le relais. Une rencontre est programmée le 30 décembre entre les services du centre hospitalier et ceux du Conseil général.

Pas de hausse du foncier bâti

Aujourd'hui, le Conseil général devrait voter le maintien de ses taux de fiscalité, dont le taux sur le foncier bâti. Le seul taux appelé à évoluer sera celui concernant les droits de mutation, cette taxe sur les transactions immobilières qui devrait rapporter trois millions d'euros supplémentaires au Conseil général.

Plus de précarité

Fin septembre, la Charente comptait 12 918 bénéficiaires du RSA. Soit une augmentation de près de 5 % en un an. En 2015, le Conseil général consacra près de 57 millions d'euros au versement de cette allocation.

Le marathon budgétaire

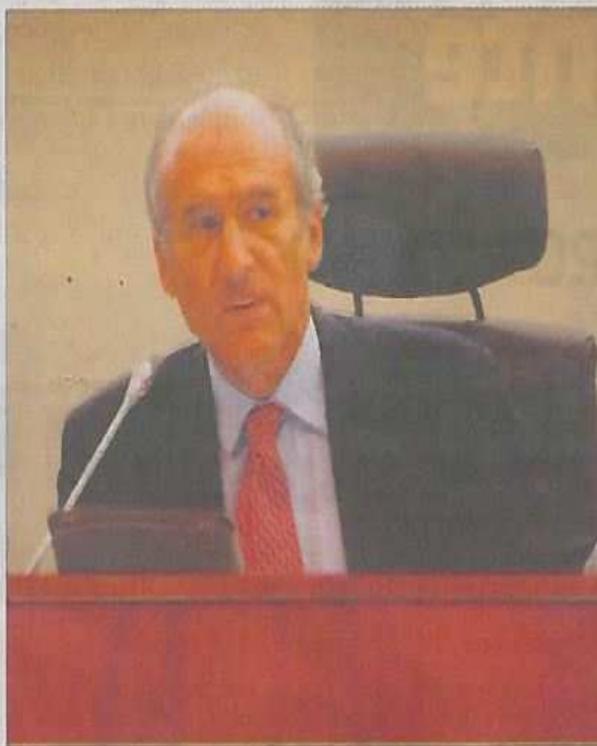
CONSEIL GÉNÉRAL Hier, les élus ont entamé l'examen du budget primitif 2015. Les premières escarmouches ont porté sur les collèges, les routes et les thermes de Chassenon

BERTRAND RUIZ

b.ruiz@sudouest.fr

Deux jours de débat pour adopter le dernier budget de la mandature. Hier, face à une opposition pugnace, Michel Boutant a défendu la politique entamée à l'aube du basculement de 2004 : « le Département n'a pas à rougir des choix faits ces dernières années. Dans un contexte difficile, peu de départements en France ont réussi à se désendetter, à ne pas augmenter la fiscalité, à maintenir un niveau d'investissement conséquent et une bonne qualité de service public ».

Qualifié de « responsable et audacieux » par le président Boutant, le budget primitif 2015, d'un montant global de 528 millions d'euros, sera voté demain. D'ici là, l'opposition aura eu le temps de faire entendre sa voix. Tout au long de la séance, elle a invité la gauche à se concentrer sur les missions essentielles du Département, au moment où les recettes souffriront d'une baisse des dotations d'État (5 millions d'euros en moins) et où certaines dépenses augmenteront automatiquement (+4 millions d'euros pour le RSA). Ce que Jérôme Sourisseau résume en aparté : « La majorité ne fait que reconduire la même politique. Pour nous, la priorité doit aller au désenclavement, routier ou numérique, au recentrage sur les missions obligatoires et à l'innovation ».



François Bonneau fustige les priorités du Département. PHOTO: L.

Haro sur Cassinomagus

Parmi les cibles de l'opposition, les thermes de Chassenon (Cassinomagus), coupables, selon François Bonneau, de siphonner une partie de l'investissement (18,7 millions d'euros pour la rénovation de la toiture). « Chassenon, c'est le plus gros poste d'investissement du budget 2015. Pour comparaison, depuis six

ans, vous investissez seulement 200 000 € par an dans le haut-débit », s'insurge François Bonneau. Le leader de la droite évoque une subvention de fonctionnement de 385 000 € par an pour 10 000 visiteurs. « Chaque visiteur coûte 38 € au département ! »

« Comme d'autres collectivités, nous prenons soin du patrimoine

que nous a légué l'histoire. Qu'est-ce que cela a de répréhensible ? », lui répond Michel Boutant. Le président du Conseil général bataille pour défendre les positions de la majorité. Sur les collèges, la droite lui reproche l'insuffisance des crédits d'investissement : « On ne peut pas tout faire en même temps », rétorque-t-il. « A notre arrivée en 2004, nous avons lancé un programme de 25 millions d'euros "d'humanisation" des maisons de retraite. Ce programme arrive à son terme, d'autres prendront le relais, notamment pour les collèges ».

Et les routes ?

« C'est une question de choix », réplique François Bonneau. Le leader de l'opposition n'en démord pas. Il reste persuadé que le Conseil général devrait cibler son action sur quelques politiques prioritaires. Sur l'entretien et la modernisation des routes départementales, par exemple. Une politique pour laquelle le Département mobilise près de 24 millions d'euros pour toute l'année 2015. « L'enveloppe est insuffisante. Il manque deux millions d'euros », estime François Bonneau qui ne se prive pas pour demander la baisse de la participation du Département dans les satellites que sont la Cité de la BD, Magelis ou Charente Développement. Reprise des débats ce matin... »

La sécurité au cœur du débat du Conseil

Durant la réunion du conseil municipal de lundi, les élus ont débattu des aménagements concernant les abords et les allées du cimetière de Mesnac. La circulation intense à certaines heures de la journée les incite à modifier des sens de circulation et l'accès aux carrefours à proximité du cimetière (routes de Pain perdu, du Seure) pour améliorer la sécurité des riverains et usagers.

Il est également envisagé de faire de l'entrée de la partie récente l'accès principal au cimetière, avec la matérialisation de places de parking, l'installation de poubelles et de composteurs, la pose d'une vitrine précisant notamment le règlement intérieur et l'entretien des concessions. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite sera étudiée par la commission chargée d'affiner ces projets dont la réalisation sera effective au printemps 2015.

Réduire la vitesse

Didier Gois, le maire, a mis en place un groupe d'élus chargé de réfléchir sur la sécurité à long terme dans les bourgs et villages de la commune, de façon, une fois encore, à réduire la vitesse de la circulation, et privilégier la sécurité de



L'entrée initiale du cimetière perdra, à l'avenir, son rôle d'accès principal. PHOTO P. B.

tous. Il a également souhaité que Georges Renou, l'ancien maire, soit désigné comme son suppléant en qualité de référent-temps, la parfaite connaissance de la commune et des habitants étant un atout majeur dans cette tâche.

Assainissement collectif

Les élus ont fermement insisté pour que le retard de paiement des redevances d'assainissement collectif, qui s'élève actuellement à 13 000 euros et est imputable à

quelques foyers, soit apuré rapidement. Le Trésor public sera chargé de recouvrer ces dettes dans les meilleurs délais.

En ce qui concerne les travaux d'agrandissement de la lagune de Vignolles et du raccordement du secteur des Fosses au réseau d'assainissement collectif, en question depuis trois ans, les projets de financement seront établis en janvier, pour un démarrage des travaux en printemps-été.

Pierre Barreteau

Chais Monnet : le grand oral des investisseurs

CONSEIL MUNICIPAL Hier, les candidats au rachat de la friche industrielle ont présenté leurs projets. Tous deux veulent créer un hôtel de luxe. Mais n'ont pas les mêmes moyens

Quatre-vingt-dix minutes pour convaincre. Hier soir, les deux investisseurs intéressés par le rachat et la réhabilitation de la friche industrielle des chais Monnet ont présenté et défendu leur copie. Cela se passait dans la grande salle du Conseil municipal où plus un seul strapontin n'était disponible. Le grand oral s'est déroulé devant des élus parfois circonspects. Le premier investisseur à s'exprimer fut Jean-François Broggio en personne. Le second, l'Azeri Marandi, était représenté par son intermédiaire en France, Jérémie Ifrah, par son architecte et par le possible exploitant du site.

1 Le projet Broggio : entre 30 et 32 M€

L'homme d'affaires Jean-François Broggio est à la tête du cabinet conseil Terraquanta, basé en Suisse. Il souhaite ici créer un hôtel quatre étoiles de 62 à 82 chambres sous l'enseigne Kokagé (arbre de vie en japonais), présentée comme « le premier concept de chaîne écologique d'Europe ». Son projet comprend également une quarantaine de boutiques appelées corners, « des espaces de 40 mètres carrés où des marques prestigieuses pourront déposer et vendre leurs produits ».

Jean-François Broggio annonce aussi un spa, une résidence hôtelière (en plus de l'hôtel), une « allée » réservée aux artisans locaux, des sculptures monumentales et la collaboration de « couturiers de renom » comme Olivier Lapidus.

L'investissement oscillerait entre 30 à 32 millions d'euros. La société Terraquanta serait là « pour orchestrer le projet », mais n'apporterait pas les fonds. « Elle est l'intermédiaire de fonds d'investissement familiaux qui misent sur des projets à long terme », dit Broggio, qui promet 80 emplois les premiers temps, puis 120 à 140.



Les représentants de l'industriel azéri. A gauche, l'architecte Didier Poignat (cabinet Ertim), etc.

Le chantier durerait trente-six mois.

2 L'Azerbaïdjanais prêt à investir 60 M€

Le second projet, plus luxueux, est porté par le capitaine d'industrie Javad Marandi et la holding Pasha Group, avec le soutien du groupe hôtelier Absheron. Il prévoit un hôtel cinq étoiles de 96 chambres et 8 suites, dont le taux d'occupation serait de 55 %. L'investisseur azéri a confié la conception au cabinet parisien Ertim, dont on doit la réhabilitation de l'auberge du Jeu de Paume à Chantilly, ou encore celle de La Samaritaine à Paris. L'architecte Didier Poignat parle d'un restaurant « évidemment étoilé » dans le prolongement du chai cathédrale. Il cite aussi un spa-piscine, une résidence

de 14 appartements, et une dizaine de boutiques de luxe sur 3 000 mètres carrés. Il dit encore vouloir préserver « 70 % des bâtiments ».

Montant du projet : 60 millions d'euros. Marandi est un investisseur pressé. Il souhaite ouvrir en mai 2017.

3 Ce que les élus en ont pensé

Noël Belliot (UMP) et les élus de son groupe ne trouvent pas le projet Broggio très sérieux et s'interrogent sur la viabilité économique et la provenance des fonds du second. « Nous n'avons aucune note explicative, dit-il. Nous avons vu un diaporama où l'on ne distinguait pas grand-chose ! »

Émilie Richaud (DVD) déplore l'absence de documents relatifs au chiffre d'affaires escompté et aux

ratios d'exploitation du projet Marandi.

Isabelle Lassale (FN) considère le projet Broggio « brouillon » et regrette l'arrivée possible de capitaux étrangers.

Du côté de la majorité, on écarte poliment l'hypothèse franco-suisse et l'on privilégie la piste azérienne. Mais parfois sans enthousiasme démesuré.

« 350 euros la nuit d'hôtel, ce n'est pas mon monde », souligne Gérard Jouannet. « On voudrait des investisseurs vertueux ? A ce moment-là, il faudrait dresser une liste des pays acceptables ! Or, dans ce monde, il n'y a pas beaucoup de vertu. Si un investisseur français est capable d'apporter 60 millions d'euros, je signe des deux mains. Mais ce n'est pas le cas », constate Claude Guindet.